



DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche individuelle de renseignements
C.L.A.S.

(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
Septembre 2018 à Juin 2019

Responsable légal :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse postale :

.....
.....
.....
.....

Adresse e-mail :

Souhaite inscrire mon enfant :

NOM : PRENOM :

Né le :/...../.....

Classe : Enseignante :

Quel jour souhaitez-vous inscrire votre enfant au C.L.A.S. ?

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

REGLEMENT INTERIEUR

Le CLAS est un dispositif d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement, d'une pédagogie de détour visant à redonner confiance aux enfants. Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

1- Le CLAS a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30-17h30 en période scolaire.

2- Le CLAS est un dispositif cofinancé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Le temps réservé au CLAS sera organisé en deux parties :

- Une première partie pour l'aide aux devoirs,
- Une deuxième partie autour d'activités proposées aux enfants (jeux de société éducatifs, arts plastiques, lecture, bibliothèque, découverte culturelle...).

3- Les enfants sont encadrés par des salariés de l'association ainsi qu'une équipe de bénévoles. Toutefois, dans une logique d'entraide, les plus grands peuvent être amenés à aider les plus petits à faire leurs devoirs.

4- L'équipe rencontre les parents au moins deux fois par an sur rendez-vous après 18h pour faire un bilan avec l'enfant.

5- Les familles devront s'engager pour l'année et participer aux séances d'accompagnement à la scolarité.

6- En cas d'absence, prévenir l'association Puzzle.

7- Le CLAS est gratuit de 16h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le temps avant 16h30 et après 17h30 reste à la charge des familles au tarif de l'accueil périscolaire. A 16h00 le goûter est fourni aux enfants et est compris dans le tarif de l'accueil périscolaire.

8- Les parents s'engagent à venir chercher leur(s) enfant(s) à 17h30 et non avant, afin que les enfants puissent terminer le CLAS.

9- Les parents autorisent les membres de l'association Puzzle à transporter leur(s) enfant(s) pour tout déplacement dans le cadre du CLAS.

10- Dans le cadre des activités de découvertes culturelles proposées aux enfants, certaines sorties ou interventions occuperont l'heure dédiée au CLAS. Les parents seront prévenus suffisamment en avance afin de prendre les dispositions nécessaires.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

A..... Le/...../..... Signature :